

Bulletin d'adhésion 2025

MES COORDONNÉES

Mme M. Nom

Prénom

si aucun changement depuis votre adhésion 2024, cocher la case :
puis passer à l'encadrer « Ma cotisation », dater, signer votre bulletin.

Date et lieu de naissance :

Adresse : N° et nom de voie (rue, avenue)

Complément (appart., résidence, lieu-dit, à préciser)

Code postal

Ville

Tél Portable

e-mail personnel

MA COLLECTIVITÉ OU MON ÉTABLISSEMENT

Collectivité/Établissement

Grade

Catégorie A

Catégorie B

Catégorie C

Titulaire

CDD

CDI

Fonction

MA COTISATION**BARÈME COTISATION ANNUELLE AU 01/01/25**

Cotisation agent catégorie C : 65 €
(Dont 42,90 € en crédit d'impôt.
L'adhésion revient réellement à 22,10 €)

Cotisation agent catégorie B : 75 euros
(Dont 49,50 € en crédit d'impôt.
L'adhésion revient réellement à 25,50 €)

Cotisation agent catégorie A : 87 euros
(Dont 57,42 € en crédit d'impôt.
L'adhésion revient réellement à 29,58 €)

Cotisation retraité·e : 55 €
(Dont 36,30 € en crédit d'impôt.
L'adhésion revient réellement à 18,70 €)

Cotisation agents jusqu'à 28 ans : 55 €
(Dont 36,30 € en crédit d'impôt.
L'adhésion revient réellement à 18,70 €)

Si cotisation en plusieurs fois, merci d'indiquer le nombre de chèques :

Et les dates d'encaissements :

Si cotisation par virement, utiliser notre RIB IBAN en contactant sd-85@unsa-territoriaux.org

LE PLUS DE L'ADHÉSION :

Profitez de réductions et avantages privilégiés
au travers de la plateforme



Vous pourrez opter pour la déduction des frais
réels ou recevoir un crédit d'impôt de 66% :
[https://www.impots.gouv.fr/particulier/
questions/je-verse-une-cotisation-syndicale-
comment-puis-je-la-deduire](https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/je-verse-une-cotisation-syndicale-comment-puis-je-la-deduire)

Par le présent bulletin, je demande mon adhésion à l'UNSA Territoriaux 85 et je m'engage à respecter [la charte de l'UNSA](#) et à verser la cotisation annuelle.

À

, le

Signature :

Conformément aux dispositions du RGPD et de la loi 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de portabilité et de rectification des données vous concernant. Pour toute question concernant vos données, leur usage, l'exercice de vos droits, contacter sd-85@unsa-territoriaux.org

Bulletin et règlement signés, à adresser avec le(s) chèque(s) de cotisation libellé(s) à l'ordre de « UNSA Territoriaux SD 85 », à :

Nathalie ARNAUDEAU, Trésorière UNSA Territoriaux SD 85
3, rue de la Casse à Marceau
Résidence «Les Hauts des Générelles»
85360 LA TRANCHE SUR MER



Bulletin d'adhésion 2025

POURQUOI ADHERER A L'UNSA TERRITORIAUX SD 85 ?

L'UNSA s'inscrit dans le cadre de l'indépendance du syndicalisme vis à vis des interlocuteurs gouvernementaux, patronaux et des partis politiques. Sa charte est le socle commun à tous ses adhérents-es.

En adhérant à l'UNSA territoriaux SD 85, vous serez informé, écouté, conseillé, représenté, accompagné, protégé et défendu. L'UNSA Territoriaux SD 85, est attachée à l'autonomie que l'UNSA accorde à ses syndicats.

Le syndicat départemental UNSA Territoriaux SD 85 prend démocratiquement les décisions qui le concerne, sans intervention de la fédération. C'est le cas par exemple, pour le montant des cotisations.

Celles-ci ne sont pas élevées, car elles servent à financer un nombre limité de structures. Cela permet également à chacun de renouer avec une adhésion syndicale. En outre, 66 % de son montant est déductible des impôts sur le revenu.

- Pour connaître vos droits, les règles et les textes en vigueur, et plus précisément selon votre situation,
- Pour être informé-e sur votre évolution de carrière, sur l'actualité territoriale, etc...
- Pour ne pas être isolé-e,
- Par solidarité.

Même si vous n'avez pas de problèmes dans votre collectivité ou votre établissement, vous pouvez cependant montrer votre solidarité en appartenant à un syndicat, vous bénéficierez immédiatement de la compétence de l'UNSA Territoriaux SD 85, disponible et parfaitement au courant des textes légaux vous permettant d'être soutenu-e et défendu-e le plus efficacement possible.

La solidarité est aussi une force. Nos prédécesseurs l'avaient bien compris lorsqu'ils ont engagé les premières négociations et obtenus à force de patience et d'abnégation, la situation dans laquelle nous sommes. Elle est loin d'être parfaite, elle a le mérite d'exister. Vous pouvez aussi prendre le relais, apporter votre soutien, vos réflexions, votre expérience.

MONTANT DE LA COTISATION 2025

Le syndicat départemental UNSA Territoriaux 85 fixe lui-même ses cotisations lors des Assemblées Générales. Celles-ci ne sont pas élevées, car elles permettent à chacun de renouer avec une adhésion annuelle. Elles correspondent à un compromis entre les moyens nécessaires au fonctionnement du syndicat et les capacités financières de chacun.

Le versement régulier des cotisations est indispensable pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés collectivement :

- 55 €/an : Agent territorial jusqu'à 28 ans (catégories A, B, C).
- 65 €/an : Agent territorial de catégorie C
- 75 €/an : Agent territorial de catégorie B
- 87 €/an : Agent territorial de catégorie A
- 55 €/an : Retraité-e

À QUOI SERVENT LES COTISATIONS ?

- 40 € sont versés à la Fédération UNSA Territoriaux qui nous fournit une aide logistique et technique (formations, site internet de la fédération, soutiens ponctuels sur des dossiers difficiles ou conseil d'avocat, réductions et avantages privilégiés, etc.),
- 2 € sont versés à l'UR UNSA Territoriaux des Pays de la Loire.
- L'abonnement à « UNSA Magazine », mensuel d'information et les suppléments d'informations numériques de la fédération UNSA Territoriaux.
- Le restant est utilisé pour les frais de notre structure.

MODALITÉ & CONTACTS

Merci d'indiquer les dates de demande d'encaissements. Vous pouvez également acquitter votre cotisation par virement en utilisant notre RIB IBAN en contactant Christophe MICHON, secrétaire général de l'UNSA Territoriaux SD 85 sur :

✉ sd-85@unsa-territoriaux.org

Bulletin et règlement signés, à adresser avec le(s) chèque(s) de cotisation libellé(s) à l'ordre de « UNSA Territoriaux SD 85 », à :

Nathalie ARNAUDEAU, Trésorière UNSA Territoriaux SD 85
3, rue de la Casse à Marceau
Résidence «Les Hauts des Générelles»
85360 LA TRANCHE SUR MER